



Atelier de l'UAT sur les Communications par le Courant Porteur Ligne en Afrique 3 – 4 octobre 2006, Hôtel Novotel, Dakar, Sénégal

FORMULATION D'INSCRIPTION À L'ATELIER

VEUILLEZ M'INSCRIRE A CET ATELIER

TITRE	NOM DE FAMILLE	PRÉNOMS
SOCIÉTÉ		
FONCTION		
ADRESSE		
BOÎTE POSTALE	PAYS	
TEL (Y compris le code pays)	FAX	
E-MAIL		

FRAIS D'INSCRIPTION

Type de délégué	Frais par délégué si enregistré avant le 31 août 2006	Frais par délégué si enregistré après le 31 août 2006
États Membres et membres associés de l'UAT		
▪ 1 délégué	700 \$US	800 \$US
▪ 2 délégués	600 \$US	680 \$US
▪ 3 délégués et plus	500 \$US	580 \$US
États non Membres et organisations non membres associés de l'UAT		
▪ 1 délégué	1.480 \$US	1.650 \$US
▪ 2 délégués	1.260 \$US	1.400 \$US
▪ 3 délégués et plus	1.080 \$US	1.200 \$US

4 MOYENS SIMPLES DE PAIEMENT Veuillez cocher votre méthode de paiement

Par carte de crédit : Veuillez débiter ma carte VISA MASTERCARD

Nom du titulaire de la carte			
Adresse de facturation du titulaire de la carte <small>(si différente de celle donnée ci-dessus)</small>			
Numéro de la carte		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Code de sécurité			
Valable à partir du	Date d'expiration	Votre signature	

- Par Money Order
- Par chèque payable à African Telecommunications Union (ATU)
- Par virement bancaire: **Kenya Commercial Bank, Moi Avenue Branch, Nairobi, Kenya**
Nom: **African Telecommunications Union (ATU)** Numéro de compte: **17.402.002.836**

Veuillez inclure le nom du délégué, son numéro d'inscription et le code de l'atelier **ATU0106** dans les informations de transmission. Tous les frais bancaires sont à la charge de l'émetteur. Veuillez particulièrement informer votre banque que vous supportez les frais bancaires encourus en dehors de votre pays.

La confirmation de votre inscription ne sera envoyée que lorsque le paiement intégral aura été reçu. Toutes les inscriptions envoyées par voie postale doivent être accompagnées des informations relatives à la carte de crédit. **Veillez considérer ce formulaire comme notre requête de paiement.** Que va-t-il se passer si je dois annuler? Confirmez votre ANNULATION par écrit (lettre ou fax) avant le 14 septembre 2006 et vous recevrez un remboursement de vos frais d'inscription diminués de 50% pour frais de dossier. Malheureusement, aucun remboursement ne sera fait pour les annulations après cette date. Un délégué remplaçant pourra être accepté sans frais supplémentaire.

- Oui!** J'aimerais recevoir des informations sur vos événements et services futurs par fax.
- Oui!** J'aimerais recevoir des informations sur vos événements et services futurs par e-mail. Les informations que vous fournissez seront protégées par l'Union Africaine des Télécommunications. Les informations pourraient être utilisées pour vous informer sur les événements et services futurs pertinents de l'UAT.
- Non!** Je ne souhaite pas être informé sur les activités de l'UAT.
- Oui!** VEUILLEZ SIGNER ICI POUR CONFIRMER CE QUI PRÉCÈDE.....

TERMES ET CONDITIONS

Transport et hébergement: L'UAT décline toute responsabilité pour le paiement du voyage et de l'hébergement des délégués. L'UAT a pris des dispositions pour obtenir des tarifs spéciaux dans des hôtels sélectionnés. Visiter le site <http://www.atu-uat.org> pour les détails et voir les informations générales pour les délégués

FAXER CE FORMULAIRE AU +254 20 44 53 359 / +254 20 44 53 309

Ou appelez +254 20 44 53 357 / +254 20 44 53 358 / +254 722 20 31 32/ +254 733 33 44 20

Ou E-mail: sg@atu-uat.org web site : <http://www.atu-uat.org>